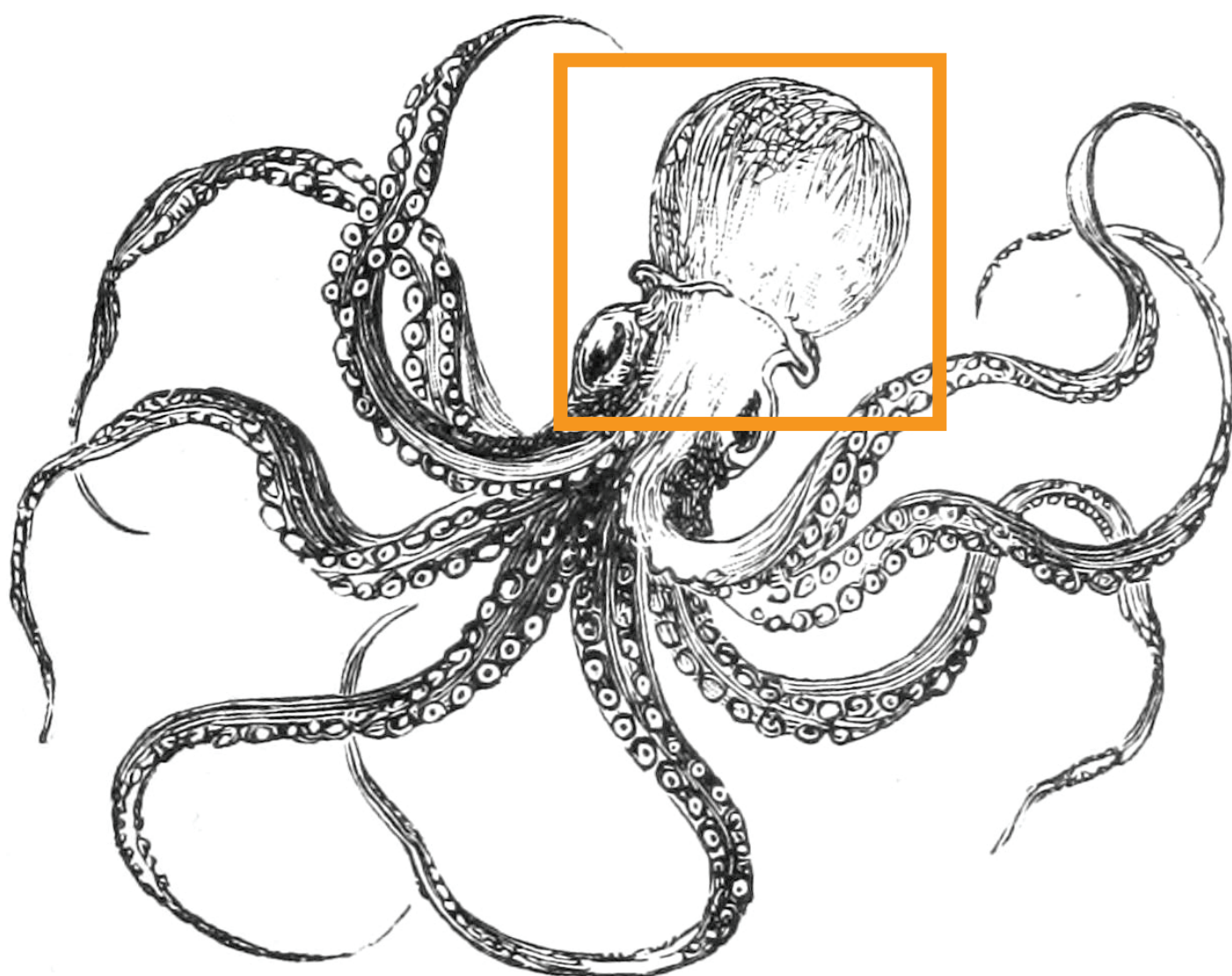
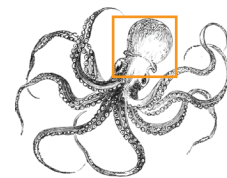


LES ATELIERS D'ARTISTES DE L'AGENCE CRÉATIVE

APPEL À CANDIDATURE **L'ANNEXE B**



LOCAUX MIS À DISPOSITION PAR LA VILLE DE BORDEAUX



L'ANNEXE B

>> SITUATION DES LOCAUX

« L'Annexe B est située rue du Docteur Schweitzer dans le quartier du Grand Parc. L'Annexe B est implantée au cœur d'un quartier en devenir qui fait l'objet d'un vaste projet de requalification qui s'inscrit, par ailleurs, dans la volonté affirmée par la Ville de Bordeaux de contribuer à la redynamisation culturelle de l'ensemble de ses quartiers. »

>> CONTEXTE

« Conformément à la 2^{ème} orientation du Document d'Orientation Culturelle, la Ville de Bordeaux souhaite favoriser la création et l'innovation en donnant aux artistes les moyens de créer à Bordeaux. Cette ambition est fondamentale car aucune politique culturelle publique ne peut exister sans artistes installés sur le territoire. Le soutien et la mise à disposition d'ateliers d'artistes est alors primordial. La Ville de Bordeaux, qui contribue aujourd'hui au fonctionnement d'environ 75 ateliers d'artistes doit devenir un territoire encore plus accueillant pour les artistes. Pour cela, elle a mis en œuvre un programme de réflexion en faveur de l'utilisation transitoire et de la mise à disposition d'espaces temporairement vacants tel que L'Annexe B. »

(Extrait du *CAHIER DES CHARGES de l'Annexe B* par la Direction Générale des Affaires Culturelles, la Direction de la Création Artistique et du Patrimoine et la Ville de Bordeaux.)

LES ATELIERS D'ARTISTES DE L'AGENCE CRÉATIVE

>> L'AGENCE CRÉATIVE

L'Agence Créative est lauréate de l'appel à projet lancé par la Ville de Bordeaux pour la création d'ateliers d'artistes dans les locaux de L'Annexe B, dans le quartier du Grand Parc. L'association a souhaité répondre à cet appel en collaboration avec MC2a déjà implanté dans le quartier, pour une co-gestion des locaux et dans l'objectif de développer des actions communes de proximité.

L'association L'Agence Créative est une structure prospective pour l'art contemporain à l'initiative de Nadia Russell Kissoon. Plateforme curatoriale, elle élabore des outils et des stratégies pour la production, l'exposition et la pratique de l'art lui permettant de mettre en relation les artistes et la population. L'Agence Créative défend une économie créative et collaborative. Elle privilégie ainsi un mode de gouvernance participatif qui place les artistes plasticiens, les créatifs, les individus et les territoires au cœur de chaque projet.

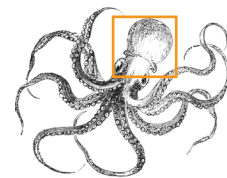
>> LES ATELIERS D'ARTISTES

L'Agence Créative souhaite créer au sein de l'Annexe B les conditions favorables afin de permettre aux artistes plasticiens de Bordeaux Métropole de développer leur métier. Elle leur met à disposition des ateliers à loyers modérés ainsi que ses compétences dans l'accompagnement d'artistes émergents et professionnels.

Le projet mené à l'Annexe B se matérialise à la fois comme une pépinière et un laboratoire de recherche à travers des temps de rencontres, des expositions mais également à travers des actions de proximité éducatives et sociales dans le quartier du Grand Parc.

L'Agence Créative est en charge de deux salles d'environ 60 m² dédiées à des ateliers permanents, à l'étage du bâtiment partagé avec MC2a. Elles sont mises en location pour une durée déterminée dans un contrat d'un an, renouvelable. Chaque artiste dispose d'un quart ou de la moitié d'une salle de travail.

Les artistes auront un accès illimité à un espace de vie partagé (espace de rencontre, cuisine). Ils pourront, sur réservation, accéder à un atelier polyvalent pouvant servir au développement de projets ponctuels nécessitant plus de place.



CONDITIONS D'ADMISSION

- être affilié ou assujéti à la Maison des Artistes ou à l'A.G.E.S.S.A.
- avoir une pratique artistique et faire preuve d'un travail régulier.
- être ouvert à la rencontre avec les habitants.
- être engagé dans une recherche contemporaine.
- les ateliers seront réservés en priorité aux résidents de Bordeaux Métropole.

Au moins deux ateliers seront réservés à des diplômés de moins de 5 ans de l'école des Beaux-Arts de Bordeaux.

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'étude des candidatures se fera au travers des critères suivants :

>> DOSSIER

Candidature à envoyer **AVANT LE 9 MARS 2016**, par mail à ateliers.annexeb@gmail.com, sous forme de dossier comprenant :

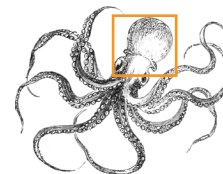
- la **fiche de candidature** complétée à télécharger sur www.lagence-creative.com
- une **note d'intention synthétique** dans laquelle figure votre nécessité à bénéficier d'un espace de travail
- un **dossier de travaux récents**
- un **curriculum vitae**
- un lien vers un **site internet**

Ce dossier doit permettre de retracer votre parcours à travers la présentation de quelques projets mis en œuvres. Une lisibilité des liens entre les projets est demandée afin de percevoir la continuité d'une démarche ou une tendance générale.

>> ENTRETIEN

ENTRE LE 14 ET LE 18 MARS 2016

Suite à une première sélection sur dossier, les artistes retenus seront reçus par L'Agence Créative pour un entretien. Il a pour objectif d'initier un échange autour de votre travail, de prendre connaissance de vos besoins, d'évaluer votre motivation à participer à des rencontres, des expositions hors les murs et des actions dans le quartier. Lors de cet échange, nous répondrons à vos interrogations.



TARIFS DE LOCATION

Location par 1/4 ou 1/2 salle. Les collectifs d'artistes peuvent répondre à l'appel à résidence pour l'occupation entière d'une salle à plusieurs (4 artistes maximum) mais les tarifs sont individuels.

	1/2 SALLE (30 m ²)	1/4 SALLE (15 m ²)
LOCATION	80 €/mois	40 €/mois
CHARGES (fluides)	5 €/mois	5 €/mois
TOTAL	85 €/mois	45 €/mois

Ces forfaits comprennent :

- un accès illimité à un espace d'atelier personnel ;
- un accès illimité à l'espace de vie partagé ;
- un accès sur demande à l'atelier polyvalent ;
- un temps d'accompagnement personnalisé.

Ces forfaits recouvrent une participation aux charges communes suivantes :

- abonnement EDF, eau et fluides ;
- ordures ménagères ;

Ces forfaits ne prennent pas en compte :

- l'accès à Internet (l'accès à Internet se fera sur demande pour la somme forfaitaire mensuelle de 3€) ;
- l'assurance (l'artistes doit s'acquitter d'une assurance dont il présentera une attestation avant son installation dans les locaux).

CALENDRIER

19 FÉVRIER 2016 >> Lancement de l'appel à projet

22 FÉVRIER 2016 >> Visite de L'Annexe B à 15H

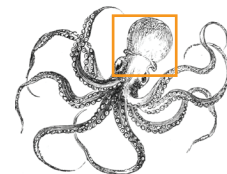
9 MARS 2016 >> Clôture de l'appel à projet

DU 9 AU 11 MARS 2016 >> Pré-sélection des dossiers et convocations aux entretiens

DU 14 AU 18 MARS 2016 >> Entretiens oraux

LE 21 MARS 2016 >> Communication de la sélection

LE 1^{ER} AVRIL 2016 >> Installation des artistes dans les locaux



**POUR D'AUTRES
INFORMATIONS**



www.lagence-creative.com

L'Agence Créative
76, cours de l'Argonne
33000, Bordeaux
06 63 27 52 49

ateliers.annexeb@gmail.com



www.bordeaux.fr/l39219

Rue du Dr Schweitzer
(accès rue J. Artus)
33000 Bordeaux